

Chères amies et chers amis

Mesdames et Messieurs

Je suis heureux de vous retrouver nombreux ce soir à Moutier, d'éprouver avec vous la belle ambiance de fête et de constater aussi que la vigueur de votre engagement n'affaiblit en rien la volonté d'apaisement qui est la nôtre, dans le plein respect de la démocratie aussi bien que de nos adversaires.

Oui, c'est une dimension qu'il me plaît de souligner : respect les uns des autres dans le débat et responsabilité commune envers notre démocratie.

Par les temps troublés que connaît le monde, la démocratie que nous ont léguée les générations précédentes est un bien extraordinairement précieux – sachons la préserver, la soigner, la développer !

C'est ainsi que, à moins d'une lieue d'ici, d'autres concitoyennes et concitoyens sont réunis à l'occasion de la Fête de la jeunesse jurassienne. Et la cité prévôtoise demeurera paisible, j'en suis certain.

Hier, à Lajoux, il y a même des gens qui ont organisé une conférence pour célébrer le cinquantenaire de l'évasion de prison d'un militant de la cause jurassienne qui avait cru bon de recourir à la violence. D'un goût douteux, à mes yeux, mais une telle sauterie serait quasiment impossible partout ailleurs – c'est dire à quel point la démocratie helvétique sait apaiser les conflits.

\* \* \* \* \*

Nous commémorons aujourd'hui le vote historique du 16 mars 1975. Ce faisant, nous rendons aussi hommage à

celles et ceux qui se sont alors engagés pour que nos vallées soient gouvernées comme la majorité le voulait.

Cet hommage est mérité, associé à notre reconnaissance.

L'issue de la votation régionale du 24 novembre 2013 l'a démontré avec éclat : le choix était juste, il correspondait à ce que la grande majorité veut toujours aujourd'hui et voudra demain encore.

Souvenons-nous que, le 24 novembre 2013, c'est la majorité<sup>1</sup> du corps électoral jurassien bernois qui a dit non à un processus qui aurait pu conduire à la création d'un nouveau canton – il est très rare qu'une majorité de votation soit aussi une majorité du corps électoral consulté.

Je suis conscient que ce résultat, par sa netteté, a été ressenti, dans le Jura et dans certains milieux, comme une gifle. Je le regrette, car ce n'était pas ce que nous voulions ; il n'y avait aucune intention offensante.

Ce résultat, par son ampleur et sa fermeté, a été, trente-huit ans après le 16 mars, la réaffirmation d'un pays romand qui existe par lui-même et qui ne veut plus passer pour une simple annexe du canton de Berne – nos adversaires disent « un territoire occupé par l'ours bernois ».

Le Jura bernois l'a dit bien sûr à nos voisins de la République et canton du Jura, mais aussi au canton de Berne, dont la population de langue allemande n'est pas toujours très attentive à ce que nous vivons par ici, ainsi qu'à la Suisse – « nous sommes jurassiens et bernois, les deux caractères ensemble autant qu'indissociables, qu'on l'entende une fois pour toutes ! »

\* \* \* \* \*

---

<sup>1</sup> Ndlr : Exactement 52% du corps électoral de ce jour-là – taux de participation 72,7%, taux de NON 71,8%.

Chères amies et chers amis, cette affirmation du Jura bernois aurait dû clore définitivement le débat sur la Question jurassienne. Cela aurait été bien ainsi.

Je dis bien aurait, mais tel n'est pas le cas, car, par souci de paix, le gouvernement bernois a accepté, lors des négociations préliminaires avec le gouvernement jurassien, que puissent encore voter les communes qui le demanderaient, dans l'hypothèse où le processus devant mener à la création d'un nouveau canton était rejeté.

C'est ainsi que Moutier votera sur son appartenance cantonale dimanche 18 juin. Ce n'est pas une votation d'importance secondaire, c'est un événement d'une portée capitale – pour Moutier bien sûr, mais pour tout le Jura bernois aussi qui est fortement concerné ; pour les deux cantons également ainsi que pour notre pays dans son entier.

Le Conseil-exécutif en est bien conscient et personne ne doute de son engagement constant pour maintenir l'intégrité du Jura bernois.

Et que personne ne demande que les autorités cantonales s'abstiennent ou doivent quémander l'autorisation de s'engager, au motif qu'il ne s'agirait là d'une affaire ne regardant que Moutier, et elle seule !

C'est ainsi que le Conseil-exécutif vient de mettre en consultation auprès du Conseil du Jura bernois et de la commission compétente du Grand Conseil son projet de message au corps électoral prévôtois.

Modeste, modéré, terre-à-terre, ce message est l'expression de notre culture politique empreinte de pragmatisme et de retenue.

Loin des promesses de lendemains qui chantent, il plaide pour avenir sûr, où les acquis demeurent préservés pour l'essentiel et les risques réduits à un minimum acceptable.

- Moutier, dans le canton de Berne, c'est une cité abritant de nombreuses institutions de formation,
- Moutier, dans le canton de Berne, c'est l'administration cantonale décentralisée en tant que plus grand employeur,
- Moutier, dans le canton de Berne, c'est un pôle de développement urbain inséré dans une région avec laquelle mille liens ont été patiemment tissés ;
- Moutier, dans le canton de Berne, c'est également un site hospitalier qui marche bien et qui répond parfaitement aux besoins de la population de la ville aussi bien que du voisinage ;
- Moutier, dans le canton de Berne, c'est encore une place économique stimulée par tout ce qui se développe dans le deuxième canton suisse, dont le site du *Parc suisse d'innovation* n'est que le dernier exemple en date.

Alors, bien sûr, on peut remettre tout cela en question, au motif que l'on voudra, et se projeter dans un nouveau cadre institutionnel présenté comme le pays de Cocagne.

Oui, on le peut ; mais que l'on ne vienne pas nous dire que ces perspectives sont tout aussi sûres que ce dont nous disposons déjà – c'est évidemment faux !

Inévitablement, les incertitudes sont nombreuses et elles ne se laissent pas réduire à coups de promesses ou de slogans.

Je ne vous en donnerai qu'un exemple.

Je me suis intéressé à la charge fiscale des petites sociétés – ce sont les plus nombreuses – selon qu'elles soient domiciliées dans le Jura ou le Jura bernois.

Pour une petite entreprise au capital de cent mille francs et ne réalisant qu'un petit bénéfice annuel, par exemple deux mille francs, j'ai comparé ce qu'elle paierait à Moutier ou dans une commune jurassienne, à l'exemple de Delémont, Saignelégier et Porrentruy.

La différence est en moyenne de cent quinze pour-cent – c'est à Moutier, dans le canton de Berne, que la charge fiscale est modérée, la même entreprise devant payer plus du double dans chacune des trois communes jurassiennes considérées.

Bon, dans le Jura, Moutier serait la deuxième ville d'un canton authentiquement francophone et enverrait peut-être à Delémont un ministre du cru ; mais quand même, plus du double, c'est cher payé. Alors soutenons nos petites entreprises en renouvelant notre attachement au canton de Berne !

\* \* \* \* \*

Chères amies et chers amis, dans trois mois, Moutier aura décidé démocratiquement de son appartenance cantonale.

Attention, il se pourrait qu'une majorité dise oui à un transfert de la commune de Moutier à la République et canton du Jura. C'est là une hypothèse que nous devons considérer.

Soyons clairs : si le oui devait s'imposer à Moutier dimanche 18 juin, s'ouvrirait alors une nouvelle période d'incertitudes qui durerait plusieurs années. Et ces incertitudes ne concerneraient pas que Moutier, c'est évident.

Puisse une majorité de nos concitoyennes et concitoyens faire le choix de la sagesse, le choix d'un avenir sûr dans le Jura bernois, le choix de la continuité au sein de notre grand canton à la fois alémanique et romand, le choix de la stabilité pour Moutier aussi bien que pour notre région dans son entier !

Par-là, cette majorité que nous appelons de nos vœux mettra un terme à cette Question jurassienne qui n'a que trop duré.

Nous pourrons alors, tous ensemble par-dessus les frontières cantonales, dans un esprit de réconciliation, renouveler les coopérations nécessaires dans l'Arc jurassien, loin des querelles du passé et en confiance les uns à l'égard des autres.

Merci de votre attention, de votre engagement aussi, et bonne soirée !

\* \* \* \* \*